

GROUPE M² FONGICIDE

No-Damp

Fongicide contre la fonte des semis

Agricole

Garantie:
BENZOXINE 3.2%

NO. D'HOMOLOGATION 3794 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

ATTENTION INFLAMMABLE

CONTENU NET 1L

Plant Products Co. Ltd.
314 Orenda Road
Brampton, Ontario
Canada L6T 1G1

MODE D'EMPLOI:

NO-DAMP est recommandé pour supprimer la FONTE DES SEMIS dans les semis et les boutures de légumes et de plantes ornementales. NO-DAMP peut être utilisé sur toutes les plantes. Arroser les plantes malades avec la solution diluée. Pour la suppression préventive arroser la terre de propagation avant de semer ou de planter des boutures. NO-DAMP peut être utilisé à dose double pour des cas d'attaque aiguë. Garder le récipient bien fermé. Ne pas entreposer dans un contenant métallique. Diluer NO-DAMP de la façon suivante: 10 mL pour 1 L d'eau; 50 mL pour 5 L d'eau.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact sur la peau, laver à fond avec du savon et de l'eau. **En cas de contact dans les yeux**, rincer à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin. **En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir**. Consulter un médecin immédiatement ou communiquer avec un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver les mains avec du savon après usage. Éviter toute contamination des aliments pour animaux ou pour humains.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures à la bouillie de pulvérisation dans le réservoir. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Administrier un traitement symptomatique.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Gestion de la résistance, No-Damp, fongicide du groupe M2. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à No-Damp et à d'autres fongicides du groupe M2. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le No-Damp ou les fongicides du même groupe M2 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour de plus amples informations ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Plant Products Co. Ltd. au 800-387-2449 ou à www.plantprod.com.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))